



SAUVONS ! L'EAU !

LE MAGAZINE
DES ACTEURS
DE L'EAU

Numéro spécial

N°55 JANVIER 2025

Programme d'intervention 2025-2030

Ensemble, relevons les défis de l'eau !



« Grâce à ce nouveau programme de l'agence de l'eau, des projets utiles seront financés sur tous les territoires du bassin. À titre d'exemple, je pousse les entreprises à s'engager pour mettre en œuvre des mesures d'économie d'eau et de réduction des prélèvements, car la sobriété dans l'utilisation de cette ressource est la meilleure garantie de la pérennisation de l'activité économique. L'agence de l'eau va pouvoir soutenir ces investissements avec des moyens renforcés ».

Fabienne Buccio, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète coordonnatrice du bassin Rhône-Méditerranée, présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau



Question à Martial Saddier

Président du comité de bassin Rhône-Méditerranée, président du Conseil départemental de Haute-Savoie

EN QUOI LE 12^E PROGRAMME PERMET-IL DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES TERRITOIRES ?

Le changement climatique est une réalité à laquelle nous sommes confrontés tous les jours. Et les scientifiques nous annoncent que le cycle de l'eau va continuer à être modifié ! Il nous faut donc nous préparer. Les moyens financiers accrus de ce 12^e programme, rendus possibles par le Plan Eau annoncé par le président de la République, vont permettre d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la réalisation des travaux indispensables à une meilleure gestion de l'eau. Car c'est bien au niveau des territoires, au plus près du terrain, que les actions doivent être réalisées et soutenues. Agir plus vite et plus fort, comme le préconise le Plan d'adaptation au changement climatique adopté par le comité de bassin en 2023, va devenir possible grâce aux moyens conséquents de ce nouveau programme d'intervention stratégique.

Répondre aux spécificités de la Corse



« Le 12^e programme d'intervention de l'agence de l'eau résulte de plusieurs mois de concertation et de discussion. Durant ce travail, le comité de bassin de Corse s'est attaché à porter, plus encore que précédemment, les spécificités et les besoins de la Corse.

La mise à niveau des infrastructures, nécessaire pour rattraper le retard historique de l'île tant pour l'assainissement que pour l'eau potable, est en effet loin d'être terminée. Dans l'actuel contexte de tension sur la ressource, un long chemin reste à parcourir. Les communes de l'intérieur doivent être accompagnées prioritairement dans la mise en œuvre d'équipements adaptés et soutenables financièrement. Ce nouveau programme doit en outre être vu comme une étape de transition vers un futur programme préparé et mis en œuvre par une agence de l'eau propre au bassin de Corse ! »

Gilles Giovannangeli,

vice-président du comité de bassin de Corse, président de l'Office d'équipement hydraulique de Corse



« AYONS CONFIANCE DANS LE GRAND CYCLE DE L'EAU, LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ET L'ACTION DES TERRITOIRES »

Pour Nicolas Murlon, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, avec ce 12^e programme d'intervention 2025-2030 au budget conséquent, une réponse est apportée aux défis de la gestion de l'eau, ressource désormais placée au centre de tout.



Pas un jour sans que l'eau ne fasse parler d'elle, comment inscrivez-vous cette omniprésence dans l'action de l'agence ?

Nicolas Murlon En effet, nous nous trouvons aujourd'hui dans un contexte politique et sociétal tout à fait particulier. La forte sécheresse de l'été 2022 a donné naissance au Plan Eau ; les événements récents survenus dans le sud de la France et encore plus dramatiquement en Espagne ont rappelé que l'eau détient un statut à part. Celle-ci est à la fois richesse vitale et menace. Le 25 octobre dernier, le Premier ministre Michel Barnier avait présenté, dans notre bassin, le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique. Le chantier d'élaboration

du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2028-2033 engage la consultation du grand public et des acteurs locaux dans l'année. Bref, alors qu'une attention particulière est portée à l'eau, notre agence, grâce à ce 12^e programme doté de moyens renforcés et d'ambitions décuplées, est au rendez-vous des enjeux.

Quels sont les défis prioritaires à relever ?

N. M. Il faut redire que le climat change et que ses impacts sur les ressources en eau et les milieux aquatiques vont s'intensifier dans les prochaines décennies. Les crises climatiques vécues ces dernières années doivent alerter sur l'intensité des phénomènes auxquels chacun doit se préparer. Elles mettent en exergue les vulnérabilités des usages, des territoires et des écosystèmes. Pour s'adapter aux effets du changement climatique, il convient d'agir plus fort dans tous les territoires, mais aussi de faire davantage confiance au grand cycle de l'eau, aux solutions fondées sur la nature et à l'action des collectivités, des industriels et des agriculteurs, ce qui est d'ailleurs le fil rouge de ce 12^e programme. Dans un contexte d'argent public rare, nous avons collectivement la responsabilité de réduire la dette écologique tout en portant une attention accrue à chaque euro investi.

Pour autant, peut-on tout prévoir et tout anticiper ?

N. M. Évidemment, non, mais il est important de répéter qu'il faut se préparer au mieux à ce qui peut arriver. Des actions spécifiques sont d'ailleurs là pour aider les collectivités et les professionnels à se tenir prêts ; vous les découvrirez tout au long de ce numéro spécial.

Vous pilotez l'agence depuis bientôt un an, que retenir-vous de l'élaboration de ce 12^e programme ?

N. M. Un engagement très fort de nos différents partenaires, associé à une prise de conscience sur l'eau, devenue un sujet politique. Le fait que nous ayons aujourd'hui tant de débats autour de cette ressource montre bien que chacun se sent concerné tout en portant en lui une connaissance grandissante sur les risques d'inondation, les sécheresses, la nécessité de mieux partager l'eau entre les usages... En mot de fin, je voudrais saluer la mobilisation des équipes de l'agence, à l'écoute des territoires et reconnues par ceux-ci comme expertes et opérationnelles.

2025-2030

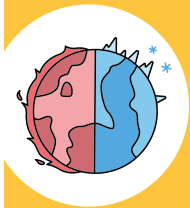
Le 12^e programme d'intervention durera 6 ans.



4 enjeux



- Atteindre le bon état des eaux



- S'adapter au changement climatique



- Reconquérir la biodiversité



- Favoriser la solidarité entre les territoires

330 agents

sont mobilisés au siège de l'agence de l'eau et dans les 4 délégations de Besançon, Lyon, Montpellier et Marseille.

La nouveauté

Les contrats Eau et Climat

À l'échelle d'un bassin versant ou de vie, ils vont accompagner les stratégies de territoire pluriannuelles sur les enjeux de l'eau, des milieux aquatiques et de l'adaptation au changement climatique.



La phrase

« La participation des citoyens peut être un puissant moteur pour la mise en œuvre des projets de l'eau.

L'agence incite les collectivités à expérimenter des actions citoyennes et à animer des débats avec

le grand public. » Extrait du 12^e programme



Un budget accru

- **3,1 Md€** d'aides sur 6 ans
soit + 25% par rapport au précédent programme
et 520 M€ d'aides en moyenne chaque année
- Des taux d'aide rehaussés à **50%** ou **70%**
et jusqu'à **80%** pour les actions en faveur
des milieux et de la biodiversité
- + de **50%** des aides en soutien aux collectivités
dont 1 023 M€ pour lutter contre les pollutions
domestiques et 623 M€ pour l'alimentation
en eau potable
- **603 M€** mobilisés pour les milieux aquatiques
et la biodiversité, dans le **top 3** des aides
- **570 M€** : le montant des redevances en 2025,
puis autour de 630 M€ par an

CE QUE L'ON SAIT DE L'AVENIR



Les débits d'étiage des cours
d'eau vont baisser de **10 à
60%** d'ici 2050
40% sur l'Isère / **30%**
sur l'Ardèche ou la Durance.



14% des mammifères, **32%**
des oiseaux nicheurs et **22%**
des poissons d'eau douce
sont menacés de disparition
en France.



Depuis 1960, les sols sont
en moyenne plus secs de
18 à 37% selon les secteurs
du bassin du Rhône.



+ **4%** : l'estimation
de la hausse moyenne
des températures en France
d'ici la fin du siècle
(+ 1,8 °C : l'augmentation
moyenne de la température
de l'air sur le bassin versant
du Rhône entre 1960 et 2020).



10% : l'objectif de réduction
des prélèvements d'eau
d'ici 2030, fixé par l'État.



3,95 €

Le prix moyen du m³ d'eau dans les bassins
Rhône-Méditerranée et de Corse

474 €/an pour une famille de 4 personnes

Zoom

Sur le bassin Rhône-Méditerranée

216 bassins versants / **11 000** cours d'eau /
40% des territoires en tension /
48% des cours d'eau en bon état écologique

Sur le bassin de Corse

40 bassins versants / **3 000** cours d'eau /
91% des cours d'eau en bon état écologique

L'esprit du programme !

Pour aider les collectivités à faire face à de nouvelles normes - comme le traitement des polluants dits PFAS dans l'eau potable - et aux exigences de réduction de la pollution par les plastiques, de nouvelles aides sont proposées.

Ensemble, relevons les défis de l'eau !



Demain, la quantité d'eau globale ne devrait pas diminuer, mais son usage, sa distribution, sa qualité, sa gestion, ses équilibres... poseront question, partout, dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. Le 12^e programme d'intervention de l'agence est l'expression d'un dessein commun pour chaque territoire, des hauts de Besançon aux contreforts des Pyrénées jusqu'à la pointe de la Corse. Porté par la conscience d'une urgence à agir plus vite et plus fort, et soutenu par une augmentation des moyens financiers, il n'éluide ni les problèmes ni les verrous pour matérialiser ce qui l'anime : sauver l'eau.

Le 4 octobre dernier, après un vote unanime des comités de bassin de Corse et Rhône-Méditerranée, le conseil d'administration de l'agence de l'eau a adopté le 12^e programme d'intervention pour la période 2025-2030.

Dans un contexte d'urgence à agir pour préserver la ressource, mais aussi de vulnérabilité des usages

et des territoires, ce document met notamment l'accent sur deux enjeux prioritaires.

Protection des milieux et changement climatique dans le viseur

« Le premier concerne le bon état des milieux aquatiques et la lutte contre l'effondrement de la biodiversité, précise



« Doté d'une capacité d'aides financières augmentée de plus de 25 %, le programme va permettre d'impulser encore plus d'actions dans les territoires. Il a fait l'objet de deux années de concertation durant lesquelles tous les acteurs de l'eau - élus, industriels, agriculteurs, associations - ont exprimé leurs attentes et préoccupations. »

Hélène Michaux, directrice du département du programme et des interventions

Hélène Michaux, directrice du département du programme et des interventions. *Il s'agit d'un défi majeur, qui s'accompagne d'une augmentation significative de l'enveloppe d'aide. Plus de 600 millions d'euros sur six ans sont inscrits au budget* ». Pour les opérations les plus ambitieuses dédiées au bon état des cours d'eau, des zones humides, des captages dégradés ou à la restauration des trames écologiques, l'agence porte son taux d'aide à 80 %, au lieu de 70 % précédemment. Elle interviendra partout où cela sera bénéfique, y compris au-delà

des territoires fléchés comme prioritaires au titre des Sdage. En deuxième axe fort apparaît la nécessité d'accompagner les collectivités et usagers de l'eau à l'adaptation au changement climatique. En lien avec le Plan Eau de l'État et en cohérence avec les Plans de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC), l'agence entend intervenir à l'attention de tous pour soutenir la sobriété des usages et l'adaptation au réchauffement des températures. *« Nous n'occulterons aucun sujet : l'infiltration*

Question à Antoine Orsini

Membre du conseil d'administration de l'agence de l'eau et professeur d'hydrobiologie à l'université de Corte



POUR LA PREMIÈRE FOIS, LA CORSE FAIT L'OBJET D'UN CHAPITRE SPÉCIFIQUE DANS LE PROGRAMME, POUR QUELLES RAISONS ?

Ce volet Corse a été écrit en concertation avec les

acteurs locaux de l'eau et bien au-delà, en lien avec la Collectivité de Corse, ses agences et offices : d'équipement hydraulique, de l'environnement, de développement agricole. L'enjeu était de prendre en compte notre statut particulier en actant que le programme pourra évoluer avec les avancées sur l'autonomie de l'île. C'est d'une intelligence rare et cela couronne le travail effectué par l'agence de l'eau pour aboutir à un document accepté de tous. Par ailleurs, même si nous sommes un peu les bons élèves avec 91 % de nos cours d'eau et 100 % de nos nappes en bon état, il ne faut surtout pas baisser la garde, que cela soit pour la sauvegarde des milieux ou l'adaptation au changement climatique. Tout le monde, ici, sait que nos villages de montagne vont devoir investir massivement dans les prochaines années, à la fois pour rattraper leurs retards et parce qu'ils sont l'avenir touristique de la Corse. Plus globalement, les inondations et les pluies vont frapper de plus en plus fort. Il nous faut massivement entrer en résilience ! En outre, trois demandes particulières ont été votées : l'aide à la pose de compteurs individuels afin de pouvoir évoluer vers une facturation volumétrique, la possibilité d'accompagner des projets de stockage de l'eau voués à baisser les prélèvements et l'adoption de prix de l'eau potable spécifiques à l'île, différents entre les zones rurales et les collectivités de plus de 3 000 habitants. L'eau porte en elle une valeur ; en aucun cas son usage ne doit être gratuit.

» et la rétention de l'eau dans les sols, la performance des réseaux d'eau potable et de l'irrigation agricole, la sobriété hydrique des process industriels, les démarches prospectives, l'adaptation des pratiques et des usages vers une réduction des prélèvements... », promet Hélène Michaux. Bras armé de cette posture volontariste ? Les nouveaux contrats Eau et Climat. À l'échelle d'un bassin versant ou de vie, ces outils sont destinés à accompagner des stratégies de territoire pluriannuelles et conçus pour accélérer les mobilisations à travers un large panel d'aides, dans une approche transversale des priorités identifiées par les Sdage et les PBACC. Ils poseront, dès leur signature, l'engagement financier global de l'agence, évidemment soumis à la réalisation des actions prévues par les partenaires du contrat. « À notre niveau, indique pour sa part Philippe Alpy, vice-président du Département du Doubs et de la Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon, il est rassurant de pouvoir s'appuyer sur un 12^e programme aussi ambitieux. Pour la rivière Drugeon, qui a déjà fait l'objet d'un reméandrage afin



PAROLES DE MEMBRES DU COMITÉ DE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

« Ce 12^e programme a abordé tous les enjeux de l'eau et posé les questions nécessaires. Je voudrais souligner l'implication de tous et la solidarité démontrée pour faire face à cette rareté de l'eau qui émerge, à cette valeur de l'eau qui éclate fortement aux yeux de chacun. Le document que nous avons voté à l'unanimité est de nature à relever le défi climatique ; des solutions financières tenables ont été trouvées et donnent des moyens suffisants à l'action dans les territoires. Nous ferons d'ailleurs un bilan à mi-parcours pour ajuster les objectifs si besoin ».

Pascal Bonnetain, président de la commission Programme et vice-président du conseil d'administration de l'agence de l'eau, président de l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche



« Lisible, pratique et à l'écoute des besoins et attentes des usagers comme des professionnels, ce 12^e programme va permettre des avancées significatives en matière d'environnement avec un élargissement à la protection des milieux humides en bon état, la gestion des sols et la recharge des nappes phréatiques. Les contrats Eau et Climat me semblent très adaptés aux territoires un peu orphelins, non couverts par un Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau ou un projet de territoire. En outre, la reconnaissance du bienfait des solutions fondées sur la nature est une avancée notable. Dans tous les débats, parfois animés, la volonté était de trouver des solutions ; nous y sommes parvenus sur toutes les questions à enjeux ».

Frédérique Lorenzi, administratrice de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur



« Le monde agricole est au cœur des questions d'économie d'eau et de réduction des prélèvements ; l'adaptation du matériel, l'évolution des pratiques culturales, la qualité de la ressource, son infiltration dans les sols... sont des sujets majeurs, sur lesquels nous devons coopérer. L'eau a un coût ; contribuer au combat de la sobriété hydrique nous apparaît tout à fait légitime. D'où le compromis juste et acceptable trouvé sur l'augmentation de nos redevances, moindre que prévu, mais en même temps de nature à répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique ».

Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre d'agriculture de la Drôme





de renforcer sa résilience face au changement climatique, de nouveaux travaux sont envisagés dès cette année pour améliorer la qualité de l'eau par le renouvellement des réseaux d'assainissement, la maîtrise des pollutions d'origine agricole et l'augmentation des débits d'étiage. Nous solliciterons l'aide de l'agence, sans laquelle nous serions contraints d'emprunter de manière conséquente ». La collectivité vient par ailleurs de finaliser son étude d'adaptation au changement climatique à horizon 2050. Au-delà des économies d'eau et de la sobriété, figurent des actions de sécurisation, dont la rénovation du barrage du lac Saint-Point qui permettra l'amélioration des milieux humides inféodés à ses abords, le soutien des débits du Doubs ainsi que la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Gérer durablement l'eau potable et réduire toutes les pollutions

Sur ce volet relatif à l'eau potable, ressource fortement en tension, le 12^e programme s'annonce tout aussi volontariste. L'agence flèche une enveloppe en augmentation de 623 millions d'euros en faveur d'une eau de qualité et en quantité pour tous les usagers, contribuant notamment »



« Nous avons obtenu des accords sur des sujets très importants, notamment pour aider les branches professionnelles à réaliser les investissements nécessaires pour la protection de l'eau. L'implication du monde industriel dans les différents bassins et les projets permet d'aborder des questions stratégiques comme le partage des ressources et des usages, ou clivantes comme celle du stockage de l'eau. L'élaboration de ce 12^e programme n'a écludé aucun débat et s'est déroulée en consensus. La réforme des redevances impacte fortement le monde des entreprises, mais nous sommes conscients que nous devons faire preuve de solidarité, y compris dans le contexte économique complexe du moment et tout en restant lucides sur les marges de manœuvre restant les nôtres ».

Véronique Guiseppin, responsable du pôle environnement de l'UIMM Haute-Savoie, le syndicat professionnel de la métallurgie



« Alors que les collectivités se trouvent en grande difficulté pour répondre aux enjeux de l'eau, ce 12^e programme est un outil bénéfique et utile, totalement à la hauteur du défi climatique. Il va nous permettre d'aller plus loin sur le partage de l'eau et d'agir plus fort. Tout le monde souffre aujourd'hui : les milieux, les habitants, les agriculteurs, les territoires... Nous sommes fiers d'être parvenus à un consensus, toutes couleurs politiques et origines confondues, avec une réforme de la redevance qui permet aux collectivités d'aborder la question de la ressource de manière plus sereine, grâce à des moyens conséquents dédiés au petit cycle de l'eau ».

Philippe Alpy, vice-président du Département du Doubs, maire de Frasnay et agriculteur



Numéro spécial



L'agence élargit son audience à de nouveaux acteurs :

aménageurs sur la désimperméabilisation et l'infiltration des eaux pluviales, collectivités porteuses de Scot ou agences d'urbanisme pour accompagner la prise en compte des enjeux de l'eau dans les documents de planification.



» au rattrapage structurel des territoires ruraux. Reste que le budget le plus conséquent, comme ce fut le cas dans le 11^e programme, ira à la réduction des pollutions domestiques et à la gestion des eaux pluviales. Un total de 1023 millions d'euros soutiendra les études et les travaux de création ou de réhabilitation des stations de traitement des eaux usées, d'amélioration du fonctionnement des infrastructures d'assainissement, de déconnexion des réseaux pluviaux ou de désimperméabilisation des villes pour infiltrer les eaux pluviales là où elles tombent.

« Nous accompagnerons également les industriels dans leurs initiatives de réduction des pollutions, notamment celles concernant les émissions de substances dangereuses, c'est-à-dire les micropolluants, précise Hélène Michaux. Ainsi que les agriculteurs pour se convertir à l'agriculture biologique ou développer des mesures agroenvironnementales en faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité ». L'agence

soutient aussi l'élaboration de filières agricoles contribuant à la préservation de la ressource et de la biodiversité.

« Un défi majeur pour nous est de retenir l'eau dans les sols afin de conserver l'humidité nécessaire aux végétaux et aux cultures, intervient Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre d'agriculture de la Drôme. Il est donc capital que l'agence nous aide dans la mise en place de pratiques améliorant la réserve utile des sols ».

Enfin, alors que de nouveaux enjeux émergent, l'agence élargit ses aides aux projets de R&D et aux expérimentations des collectivités, des industries et des agriculteurs. Deux nouveaux dispositifs permettront de lancer plus simplement des opérations multithématiques d'adaptation au changement climatique et de soutenir des expérimentations en milieu rural, sur la topographie des sols par exemple. L'agence ambitionne aussi de mobiliser de nouveaux partenaires autour des défis de l'eau : campings, hôpitaux, aménageurs, bailleurs sociaux... ●

Des taux planchers sur la tarification de l'eau potable et une facturation proportionnelle aux volumes consommés sont instaurés.



REDEVANCES

Donner toute sa valeur à l'eau

Le 12^e programme s'accompagne d'une évolution de la fiscalité de l'eau pour mieux protéger la ressource. Les redevances des agences de l'eau augmentent et envoient un signal clair sur l'urgence à mieux gérer les usages. Pour encourager cette régulation, la loi a fixé des seuils minimums pour la redevance liée aux prélèvements d'eau. Cela pousse les utilisateurs à investir dans des solutions plus respectueuses de l'environnement. Par ailleurs, deux nouvelles redevances valorisent les services d'eau potable et d'assainissement qui améliorent leur performance. L'objectif est de favoriser les bonnes pratiques tout en offrant une reconnaissance aux collectivités engagées dans des démarches vertueuses. « Les redevances jouent un rôle clé : elles permettent de financer les actions pour protéger l'eau et orientent les comportements vers un usage plus durable. C'est un outil puissant pour réduire la dette écologique », explique Francis Schneider, directeur du département des redevances, de l'international et des mesures.

Depuis le 1^{er} janvier, ces nouvelles règles s'appliquent directement sur la facture d'eau. Elles traduisent un engagement collectif : garantir un avenir viable, tant pour les habitants que pour les acteurs économiques.



AGATHE EUZEN L'EFFERVESCENTE

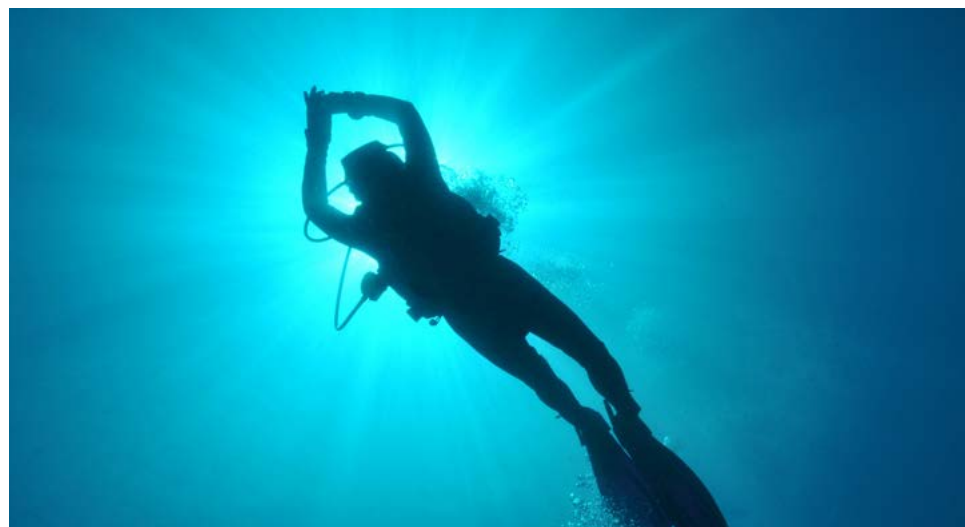
Cette scientifique, d'abord passée par les sciences humaines puis happée par l'École des Mines Paris, interroge un seul et même sujet : la valeur de l'eau et la pertinence de ses usages. Elle vient de publier un ouvrage de sensibilisation valant un message d'alerte, *Tout comprendre (ou presque) sur l'eau*.

L'eau est son élément, un repère, un point d'ancrage. Petite, elle pratiquait la natation synchronisée ; jeune adulte, elle se forme pour enseigner la plongée et l'apnée sportive ; étudiante, après une maîtrise en anthropologie et un master en ingénierie et gestion de l'environnement, elle soutient à l'École des Ponts et Chaussées une thèse à l'intitulé de circonstance : *Utiliser l'eau du robinet, une question de confiance*.

Comme d'autres scientifiques parlent chiffres, formules ou théories, Agathe Euzen s'épanouit au contact de l'eau : « *mon rapport à ce bien commun a toujours été particulier*, dit-elle. *Lors de mes études de psychologie, je me souviens d'un stage en milieu médical sur les bienfaits de la naissance dans*

« L'eau pourrait devenir un objet de tension, voire de pression entre territoires. »

l'eau. Aujourd'hui encore, je cherche à mieux décrire et faire comprendre le rôle de l'eau pour le bien-être individuel et collectif ». Son postulat est simple : celle-ci est indissociable de la nature, du vivant, des humains, et désormais soumise aux changements globaux de la société. Elle est un sujet à part entière, une réalité essentielle et vitale, à la valeur incontestable, même si encore sous-évaluée par les populations. « *La méconnaissance du grand cycle de l'eau reste palpable* », assène-t-elle.



L'eau, ce bien commun décrypté

De fait, aujourd'hui responsable de la cellule Eau du CNRS, directrice adjointe de l'Institut Écologie et Environnement (INEE) de cette même grande maison et co-directrice du programme national de recherche OneWater-Eau Bien Commun, elle vient de publier un ouvrage didactique sur son objet de prédilection : *Tout comprendre (ou presque) sur l'eau*. Challenge par Agathe Euzen, des scientifiques de disciplines et horizons variés se mobilisent au fil des pages pour apporter leurs réponses à des questions essentielles : quel rôle joue l'eau pour les plantes, les animaux et les humains ? Qu'entend-on par eau potable ? Comment la traiter ? Est-ce une marchandise ou un bien commun ? Quelles sont les menaces qui pèsent sur cette ressource ? Y aura-t-il des guerres de l'eau sur la planète bleue ? Le livre souligne

1972. Naissance à Tassin-la-Demi-Lune (69)

2003. Entre au CNRS en tant que chargée de recherche

2021. Responsable de la cellule Eau et directrice adjointe de l'Institut CNRS Écologie et Environnement (INEE)

2022. Nommée co-directrice du programme OneWater - Eau bien commun

Septembre 2024. Publie *Tout comprendre (ou presque) sur l'eau*, avec Claire Marc. CNRS éditions

l'impensable – imaginer que l'on va manquer d'eau – et sensibilise aux notions complexes, mais devenues cruciales, de durabilité, solidarité, équité, transparence et partage. Au sein de OneWater-Eau Bien Commun, Agathe Euzen vise encore plus loin : mieux anticiper l'évolution de la disponibilité de la ressource, ainsi que de la capacité des milieux à l'absorber, et développer une « empreinte eau » permettant de mesurer les conséquences des pressions exercées sur les écosystèmes. « *C'est au cœur des territoires, via l'interconnaissance des besoins de chacun et des enjeux associés pour les écosystèmes et les usagers, que de nouvelles formes de partage de l'eau pourront être envisagées dans un souci d'équité, de viabilité et de soutenabilité. Nous avons tous un rôle à jouer* », conclut-elle. ●



« La gestion de l'eau devient citoyenne, sociale et éthique »



La Métropole de Lyon fait bouger les lignes et invite les habitants à s'impliquer dans l'avenir de l'eau. Dès ce mois de janvier, une tarification solidaire et environnementale de l'eau potable entrera en vigueur. Les explications d'Anne Gersperrin, vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge du cycle de l'eau.

QU'EST-CE QU'EAU FUTURE, UN PROGRAMME QUE SOUTIENT L'AGENCE DE L'EAU ?

Anne Gersperrin Cette démarche de sensibilisation et d'implication citoyenne dans les enjeux de l'eau a accompagné la reprise, en 2023, de la production et de la distribution de l'eau potable en régie publique par la Métropole de Lyon. Notre territoire a la chance de bénéficier d'une eau de qualité, grâce à la nappe alimentée par le Rhône. Mais les prévisions scientifiques estiment que le niveau du fleuve va baisser de 20 % en moyenne annuelle dans un avenir proche. En associant vision prospective et méthode participative, Eau Future a permis de faire de la pédagogie sur un enjeu de fond : comment vivre avec moins d'eau dans le futur ? Plus de 8 000 habitants ont travaillé leur imaginaire lors de 75 animations organisées dans le but d'exprimer leur vision d'un monde où l'eau serait plus rare.

SUR QUOI A DÉBOUCHÉ CETTE DÉMARCHÉ ?

A. G. : La gestion de l'eau n'est plus simplement technique, elle est désormais citoyenne, car elle touche à nos conditions

de vie. Eau Future, à l'issue d'une réflexion sur la gouvernance du service public de l'eau, a donné naissance à l'Assemblée des usagers de l'eau, un lieu de débat pour alimenter l'action de notre régie. Près de 150 habitants participent à cette instance et se saisissent des enjeux stratégiques liés à la gestion de l'eau. Parmi eux, quatre représentants siègent désormais au conseil d'administration de la régie.

QUEL A ÉTÉ LE PREMIER SUJET SAISI PAR L'ASSEMBLÉE ?

A. G. : Depuis le 1^{er} janvier, une tarification solidaire et environnementale est mise en place. Durant huit mois, les membres de l'assemblée ont co-construit, avec les élus et les services de la Métropole, un scénario destiné à garantir un accès universel et inconditionnel à l'eau potable, ainsi qu'à protéger la ressource face au changement climatique, en encourageant la responsabilité et la sobriété individuelle et collective. Trois tranches pour les particuliers distinguent désormais les usages répondant à des besoins vitaux, domestiques et d'agrément. Pour les professionnels, des tarifs progressifs sont aussi instaurés pour inciter à la sobriété

des gros consommateurs. Cette nouvelle structure tarifaire devrait nous permettre d'atteindre notre objectif de réduction de 15 % des consommations à l'horizon 2035. Nous avons prévu enfin l'instauration d'un versement solidaire à destination des foyers les plus précaires afin que ces familles ne dépensent pas plus de 3 % de leurs ressources financières dans leur budget eau.

QUEL EST LE PROCHAIN SUJET CIBLÉ PAR L'ASSEMBLÉE ?

A. G. : Un deuxième cycle est en cours sur la stratégie d'adaptation du futur Plan Climat air-énergie-territorial de la Métropole fixant le cap et nos priorités pour nous adapter aux effets du dérèglement climatique et mieux préserver notre ressource en eau. ●

LA TARIFICATION SOLIDAIRE ET ENVIRONNEMENTALE

- 0 à 12 m³/an : 0 €
- 12 à 180 m³/an : tarif en vigueur
- Au-delà de 180 m³/an : tarif multiplié par deux

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

UN DONNANT-DONNANT À 1,8 MILLION D'EUROS

Dans l'Aude, 51 agriculteurs expérimentent pour une durée de cinq ans le dispositif du Paiement pour services environnementaux (PSE). Après l'adoption de nouvelles pratiques agricoles plus durables, vertueuses et raisonnées, ils sont rémunérés en fonction des efforts consentis dans l'objectif de limiter les pressions vis-à-vis de la ressource en eau et de la biodiversité.

Sur trois aires de captage prioritaires de son territoire (Maquens à Carcassonne, Dare l'Hort à La Redorte et Gayraud à Villemoustaussou), le syndicat mixte Réseau Solidarité Eau 11 (RéSeau11) expérimente depuis fin 2021 les Paiements pour services environnementaux (PSE) lancés par l'agence de l'eau. Il assure le portage et le pilotage du projet, participe au financement de l'animation et gère directement les paiements aux bénéficiaires.

Sur un périmètre de près de 2 000 hectares concernés par des problématiques de pollutions diffuses d'origine agricole, 51 vignerons, éleveurs et céréaliers se sont engagés à modifier leurs pratiques, à baisser la pression des produits phytosanitaires sur la ressource en eau potable et à se faire rémunérer à hauteur de leur effort. Certains d'entre eux ont abandonné le désherbage systémique afin d'éviter l'utilisation d'herbicides ; ils l'ont remplacé par des pratiques mécaniques plus raisonnées. D'autres laissent enherber les rangs entre les vignes dans le but de limiter les ruissellements et d'enrichir les sols en biomasse et en azote ou développent la couverture végétale avec de la luzerne pour diminuer leur dépendance aux intrants azotés. D'autres encore privilégient le maintien et la plantation de haies dans les parcelles pour développer la biodiversité et limiter l'érosion et le risque de transfert de polluants.



51 agriculteurs sont engagés dans ce PSE.

21

Le nombre total de projets PSE conduits à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, pour une enveloppe globale de 47 M€ financée par l'agence de l'eau, dont 40 M€ de rémunération aux agriculteurs et 7 M€ d'aide au pilotage du dispositif.

En contrepartie, ces agriculteurs bénéficient d'aides financées par l'agence de l'eau à hauteur de 1,8 million d'euros. La rémunération est déterminée par le biais d'indicateurs définis par des valeurs de seuils basses et hautes. Elle prend en compte, par exemple, la diversité des milieux, la diminution de la fréquence de recours aux herbicides, l'augmentation du taux de couverture du sol et l'allongement des rotations. « Le dispositif PSE s'insère dans une optique, non pas punitive, mais d'accompagnement au plus près du terrain, indique Magali Lobre, responsable du service Protection de la ressource en eau de RéSeau11. Son ingéniosité réside dans le fait que nous évoluons dans un cadre contraint, mais avec une grande marge de manœuvre pour travailler avec les agriculteurs en fonction de leurs besoins, activités et problématiques. Pour une fois, la démarche n'est pas

L'éclairage de...

Karine Bonacina



Directrice de la délégation de Montpellier de l'agence de l'eau

« L'expérimentation du Paiement pour services environnementaux s'effectue à l'échelle du territoire dans le but de définir des objectifs adaptés au terrain, favorables à l'eau et à la biodiversité, allant au-delà de la réglementation. Non imposée, cette démarche exigeante finance les agriculteurs à la hauteur des efforts qu'ils ont consentis pour restaurer ou maintenir des écosystèmes. Elle porte une réelle ambition territoriale que l'agence de l'eau poursuit dans son 12^e programme, avec des améliorations apportées à ce dispositif. »

descendante. Chaque exploitation trouve ses propres leviers techniques. Notre vice-président en charge de la Protection, Claude Cansino, souligne d'ailleurs l'importance de la co-construction du projet avec les différents acteurs, gage de réussite de la démarche ». L'expérimentation s'achèvera fin 2026 et pourrait repartir pour une nouvelle période. ●

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

LA VOCATION RETROUVÉE DU LAC ET DU MARAIS DE CHAMBLY

Engagée en 2023, la restauration du lac et du marais de Chambly montre déjà ses premiers effets sur la nature et la biodiversité. Le site a retrouvé sa fonctionnalité hydrologique avant la fin des travaux menés par la Fédération départementale des chasseurs du Jura.



Tout autour du lac de Chambly, des zones humides sont recréées ou restaurées.

du lit du Hérisson et par la création d'un réseau de 12 kilomètres de fossés. Une flore plus banale s'est développée dans le marais depuis les années 90 participant à l'appauvrissement floristique et faunistique du lieu ».

12 kilomètres de fossés à combler

Soutenus par l'agence de l'eau, le Département du Jura et la Région Bourgogne Franche-Comté, les travaux menés par Jura Natura Services ont démarré à l'été 2023 par la réouverture de 38 hectares du site, via l'abattage d'arbres, en particulier des nombreux résineux, et le broyage mécanique de la végétation arbustive. Certaines zones sont préservées de toute intervention et servent de sites de refuge pour les espèces. Grâce à cette phase de traitement, les engins peuvent accéder aux 12 kilomètres de fossés à combler. Des merlons excavés, de la tourbe extraite directement sur le site et des matériaux argileux remplissent ces anciennes structures créées au XX^e siècle pour assécher le marais. L'effet est renforcé par l'intégration de 70 bouchons, panneaux en bois enfouis dans le sol à la perpendiculaire des écoulements. « Nous progressons petit à petit en fonction des aléas météorologiques, indique Lucien Babel, chargé de mission Restauration des cours d'eau et des zones humides à la FDC39. À ce jour, il nous reste quelque 2,5 kilomètres de fossés à traiter. »

Dans la région des lacs du Jura français, la rivière Le Hérisson, appelée aussi le torrent aux 31 cascades, traverse au niveau de la commune de Doucier une vaste étendue de près de cent hectares, composée du lac de Chambly d'origine glaciaire et d'un marais d'une soixantaine d'hectares. Entouré de belles forêts jurassiennes et de collines, ce site sauvage labellisé Espace naturel sensible s'est parsemé de-ci, de-là de flaques d'eau plus ou moins importantes révélant la saturation de la nappe. Il retrouve peu à peu sa fonction de zone humide après avoir longtemps perdu sa vocation. Ce renouveau tant attendu est lié au rachat de ce site par la Fondation pour la préservation de la nature qui a rétrocédé sa gestion à la Fédération départementale des

chasseurs du Jura (FDC39) dans le but de restaurer l'ensemble des fonctionnalités des milieux. « Dans la foulée de l'acquisition, nos études ont mis en lumière de nombreux dysfonctionnements et dégradations, liés aux différentes interventions humaines passées, qui ont engendré un assèchement progressif du marais et un fort embroussaillage de ce milieu naturellement ouvert, explique Cédric Fumey, responsable du pôle Habitats et territoires à la FDC39. En l'état actuel, le site est très vulnérable au réchauffement climatique. Il stocke peu d'eau, de moins bonne qualité et perd sa biodiversité caractéristique. Notre ambitieux projet est de rendre à cet espace sa vocation de zone humide, malmenée dans les années 50 par la rectification en ligne droite



Lucien Babel et Cédric Fumey, chargés de projet à la Fédération des chasseurs du Jura.

En bloquant le processus d'assèchement, les travaux visent à redonner au marais et au lac leurs fonctions hydrologiques, notamment de stockage de l'eau, à retrouver le niveau d'étiage historique du lac de Chambly et à réactiver la dynamique morphologique des milieux aquatiques. Au total, 900 mètres de lit rectiligne seront comblés par 9 000 m³ de matériaux. Tandis que les méandres historiques du Hérisson ont été déblayés et repris en vue d'une remise en eau pour retrouver un lit avec des dimensions naturelles qui permettront au cours d'eau de déborder beaucoup plus facilement et de s'étendre dans le marais. À certains endroits, d'autres seront créés dans le courant

de l'année. Le Hérisson bénéficiera également de la pose de semelles de fond, une recharge sédimentaire pour prévenir d'un potentiel phénomène d'incision régressive et de maintenir la cote de la rivière à la hauteur souhaitée. Alimentant également le lac et le marais, plusieurs dizaines de résurgences, réparties sur les pourtours du site, fournissent une eau à 10°C toute l'année et créent ainsi des conditions idéales pour le cycle biologique de différentes espèces. Certaines de ces résurgences ont été terrassées, remontées par l'apport d'argile et de cailloux. Leur lit s'ajustera au gré des crues. « Nous avons installé enfin un bouchon à l'exutoire du lac, réalisé à l'aide d'argile et de palplanches métalliques, pour assurer une étanchéité optimale, ajoute Lucien Babel. Grâce à cette série d'aménagements, la cote historique du lac a été retrouvée progressivement, ce qui a permis la remise en eau d'environ 4 hectares de zone littorale en période d'étiage ». Avec l'arrivée des précipitations hivernales, les conditions risquent de compliquer la poursuite des interventions. Les travaux reprendront à l'été 2025. ●

L'action dans les territoires !

L'éclairage de...

François Rollin

Directeur de la délégation de Besançon de l'agence de l'eau



« Les travaux du lac de Chambly sont exceptionnels par leur envergure. Sur un périmètre de plus de soixante hectares, ce chantier vise à restaurer des zones humides dans le but

de favoriser le retour d'une riche biodiversité locale et de retrouver des capacités de stockage de l'eau dans des milieux naturels. C'est un bel exemple de solution fondée sur la nature. Dans un contexte de changement climatique, l'agence souhaite multiplier ce type de projet à fort intérêt. »

« Par son ampleur, la renaturation du lac et du marais de Chambly représente à ce jour le plus important projet porté par notre fédération. Ce chantier est ambitieux du fait de la restauration des fonctionnalités hydrauliques du site et des enjeux environnementaux. Il sera une vitrine, un vrai atout d'expérience pour d'autres sites. Le chantier fera l'objet d'un film d'une vingtaine de minutes à vocation pédagogique qui expliquera les standards de restauration de ce type de milieux humides et servira d'exemples pour d'autres travaux. »

Cédric Fumey, responsable du pôle Habitats et territoires à la FDC39.

LA RESTAURATION EN CHIFFRES



30 hectares de lac

60 hectares de marais

1,6 kilomètre de reméandrage de la rivière Le Hérisson

12 kilomètres de fossés à combler

38 hectares de végétation broyés

650 m³ de recharge sédimentaire

9 000 m³ pour le comblement du lit

60 cm de réhausse du niveau du lac

2,12 M€ le coût du chantier, financé à :

70 % par l'agence de l'eau

20 % par la Région Bourgogne Franche-Comté, via le Fonds Feder

10 % par la Fédération départementale des chasseurs du Jura (FDC39)

Une réhabilitation approuvée à 80 % !

Une importante phase de concertation a été menée avec la population locale, les élus, les exploitants agricoles impactés par le projet et les services de l'État pour expliquer l'intérêt de la restauration et respecter le cadre réglementaire, notamment au titre de la loi sur l'eau. Lors d'une consultation menée par la mairie de Doucier, 80 % des avis ont été favorables au projet.

L'action dans les territoires !

MÉDITERRANÉE

3 000 m² d'herbiers de posidonie restaurés



Entre les îles de Lérins, autour des œuvres immergées de l'écomusée sous-marin de Cannes, les plongeurs de l'association NaturDive ont commencé, à l'automne dernier, à restaurer 3 000 m² d'herbiers de posidonie, à raison de 1 000 m² par an, jusqu'en 2026. Il s'agit du plus grand projet de ce type en France. « Baptisée Prime, notre

action consiste à récupérer et replanter des fragments de cette espèce protégée afin de soutenir son développement, indique Samuel Jeglot, directeur de NaturDive. À ce jour, nous en avons collectés et réimplantés 16 250. Les résultats sont encourageants et ouvrent la voie à une restauration efficace et durable ». Prime est soutenu par l'agence de l'eau à hauteur de 80 %.

EAU POTABLE

Approvisionnement rétabli



Compte tenu d'une baisse du niveau de la nappe d'eau souterraine, les deux forages de Saint-Marcel-de-Careiret sont confrontés à des problèmes récurrents d'approvisionnement. Afin d'assurer l'alimentation en eau potable

de ses 860 habitants, le village gardois est désormais alimenté par le forage de Bousquet, situé sur la commune voisine de Verfeuil. Lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable », l'Agglomération du Gard rhodanien a raccordé la commune à cette installation par la pose de 6,4 kilomètres de canalisation et la création d'une unité de traitement avec une unité d'ultrafiltration. Cette dernière sera opérationnelle dans le courant de l'année. En attendant, une unité de traitement provisoire a été déployée. D'un montant de 3 millions d'euros, l'opération a bénéficié d'un financement de 50 % par l'agence de l'eau.

SOBRIÉTÉ

Lessive en cycle continu

Lauréate de l'appel à projets en faveur de la sobriété des activités économiques de l'agence de l'eau, la blanchisserie Lingenet installe, sur son site de Valentigney (Doubs), un système de traitement et de réutilisation des rejets issus de son process afin de réduire sa consommation d'eau. Utilisée pour le lavage et l'essorage de textiles professionnels, l'eau est traitée par coagulation puis ozonation avant d'être réinjectée dans le circuit. Financé à 50 % par l'agence de l'eau, le projet prévoit le recyclage jusqu'à 90 % des effluents.

SÉCHERESSE

Le Prieuré cultive l'eau

À 600 mètres d'altitude dans un milieu très sec des Pyrénées-Orientales, le Prieuré de Marcelvol expérimente l'hydrologie régénérative sur quatre hectares dédiés à la culture de plantes aromatiques et d'amandiers. « Face aux conséquences du changement climatique, nous avons décidé de cultiver la pluie par l'aménagement de canaux parallèles aux courbes de niveau destiné à ralentir le ruissellement et favoriser l'infiltration, explique Dimitri de Boissieu, directeur de la Fondation du Prieuré. Des mares seront également aménagées pour stocker l'eau et favoriser la biodiversité. Nous prévoyons aussi de planter des cultures adaptées aux milieux secs, comme le pistachier ». Achievé dans un an, le projet s'accompagne d'un volet pédagogique avec la mise en place in situ d'un jeu d'orientation sur l'eau et ses différents usages. L'agence le finance à hauteur de 60 000 euros.

DÉSIMPÉRMÉABILISATION

Au revoir le béton

Dans l'Ain, la commune de Saint-Denis-lès-Bourg désimperméabilise son centre-ville. « L'espace libéré par la destruction du rond-point a permis de réaliser un parvis en résine drainante devant la mairie permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer dans des noues aménagées dans les prochaines semaines. De nouveaux espaces végétalisés remplaceront aussi l'enrobé », indique Ludovic Bressieux, directeur des services techniques de la commune. Le cimetière a également été végétalisé cet automne, 45 arbres seront plantés au mois de janvier. Les trottoirs de la rue des écoles et les abords de la salle des fêtes se pareront également d'un sol en résine drainante, des espaces verts remplaceront des sites minéralisés et des jardins de pluie seront créés : « Au total, 18 arbres seront plantés dans le centre-ville et 70 % de la place de la mairie est désimperméabilisée, 90 % des abords de la salle des fêtes et 60 % de la rue des écoles ».



PROTECTION DES EAUX DES MILIEUX

Le Val d'Amour en pince pour ses rejets

Sept villages de la Communauté de communes du Val d'Amour bénéficient d'une nouvelle station d'épuration, équipée de technologies de pointe. À Montbarrey, l'installation renforce le traitement des rejets pour mieux préserver les milieux, en particulier la rivière Loue.

Mise en service en juillet 2023, la station d'épuration de Montbarrey (Jura) remplace celles d'Ounans, Montbarrey et de La Vieille Loye devenues non conformes, vétustes et présentant des dysfonctionnements par temps de pluie. D'une capacité de 2700 équivalents-habitants, elle assure le traitement des effluents de sept communes. « *Impactant les milieux, les eaux traitées par les anciennes installations étaient rejetées dans la Loue, dans la rivière La Clauge sur la commune de La Vieille-Loye située en zone Natura 2000, et dans le canal du Moulin à Ounans, explique Guillaume Brochet, responsable des services techniques à la Communauté de communes du Val d'Amour qui exerce la compétence assainissement collectif. Avec l'aide de l'agence de l'eau, du Département du Jura et de l'État, nous avons décidé d'investir dans un équipement plus écologique, adapté aux besoins actuels.* » La nouvelle station se compose de bassins circulaires en béton permettant un traitement biologique des effluents. Les boues sont déshydratées par lit de séchage dans neuf casiers plantés de roseaux avant d'être réutilisées pour l'épandage des terres ou en compost. « *En complément, nous utilisons un système innovant, inDense®, installé pour la première fois en France sur une station neuve afin d'améliorer la décantabilité des boues et ainsi permettre le traitement d'un débit d'eau deux fois plus*



La station d'épuration de Montbarrey développe une capacité de 2700 équivalents habitants et assure le traitement des effluents de sept communes.

important en temps de pluie, ajoute Guillaume Brochet. Le procédé nous permet de réduire, voire d'arrêter, l'utilisation de chlorures ferriques dans le traitement du phosphore. » Sur un hectare, une zone de rejet végétalisée a été aménagée pour faciliter l'épuration et l'infiltration des eaux traitées ainsi que l'irrigation de plantations. La construction de ces installations et l'aménagement des réseaux représentent un coût de 4,69 M€, dont 1,71 M€ financé par l'agence de l'eau dans le cadre d'un contrat de Zone de revitalisation rurale (ZRR). La collectivité mènera prochainement des études sur les stations d'épuration de Mouchard et de Cramans, en vue de conduire des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau rejetée dans les milieux. ●

L'éclairage de...

François Rollin

Directeur de la délégation de Besançon de l'agence de l'eau

« Cette station d'épuration représente un investissement lourd pour un territoire classé en Zone de revitalisation rurale (ZRR). L'agence l'a soutenue au titre de la solidarité entre les territoires pour le rattrape structurel des services publics d'eau et d'assainissement. Dans le 12^e programme, nous poursuivrons ce type d'action en faveur des territoires ruraux. »

DYNAMIQUE DES MILIEUX

Le Prunelli adopte les risbermes

En Corse-du-Sud, un secteur des berges du Prunelli a été réaménagé avec des risbermes végétalisées. Cette première sur l'île de Beauté vise un lit plus naturel et une dynamisation de l'écoulement du cours d'eau.

C'est inédit en Corse. Des risbermes sont intégrées à mi-hauteur de la berge, sur 350 mètres linéaires du fleuve Prunelli. Ces banquettes, formées par des caissons végétalisés, ont été aménagées en septembre dernier dans le cadre du Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) porté par la Communauté de communes du Celavu Prunelli, en partenariat avec la Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo qui partage une partie du linéaire du cours d'eau. Ces aménagements stabilisent les berges. « Avec la construction dans les années 1960 du barrage de Tolla en amont, les variations de débit de l'eau en raison de turbinage entraînaient des problèmes d'érosion, le ralentissement

« La restauration du Prunelli est le premier projet de ce type que l'agence soutient en Corse. Cette opération s'accompagne d'un renforcement de la trame turquoise destiné à faciliter la circulation des batraciens notamment, via la création de longs canaux dans la plaine et de bosquets, ainsi que la suppression des obstacles d'écoulement. Cette approche englobant le fleuve, la biodiversité, l'adaptation au changement climatique devrait donner envie à d'autres maîtres d'ouvrage de s'investir. Nous sommes prêts à les accompagner dans le cadre de notre 12^e programme. »

Annick Mièvre, directrice de la délégation de Marseille de l'agence de l'eau

70%

La part de l'aide de l'agence de l'eau dans le projet. La collectivité de Corse le soutient à hauteur de 10 %.



Pose de risbermes en bord de Prunelli. Ces banquettes formées par des caissons végétalisés stabilisent les berges.

et même la suppression du transport de sédiments, explique Pierre Casanova, directeur général adjoint à la Communauté de communes du Celavu Prunelli. Pour restaurer ce milieu dégradé et anthropisé, la méthode de risbermes a été retenue en raison des spécificités du secteur du Prunelli, marquées par une ripisylve en mauvais état et un cours d'eau trop large ». Écologique, économique et durable, cette technique a permis de rétrécir le lit mineur d'environ 3 mètres afin de rétablir un écoulement plus rapide et naturel, ce qui améliore le transport des sédiments et la qualité de l'eau. Lauréate en 2023 de l'appel à manifestation d'intérêt Eau et Climat de l'agence de l'eau, cette première action, d'un projet plus global, s'est achevée fin novembre avec la plantation d'espèces locales comme le saule roux et l'aulne glutineux. Ces arbres aux racines

profondes contribuent à consolider les berges et favoriseront la résilience des écosystèmes. « Nous constatons déjà un retour de matériaux plus importants dans le lit du fleuve », se félicite Pierre Casanova. La Communauté de communes du Celavu Prunelli partage cette expérience avec les élèves du Lycée agricole de Sartène. Ces derniers ont pu participer à la plantation de la ripisylve et pourraient intervenir sur son entretien. Inédit dans l'île par son approche transversale, le projet consiste aussi plus largement à restaurer la biodiversité et prévoit la plantation de haies et de bosquets d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur, des continuités d'habitat pour la faune locale et la réalimentation en eau de mares temporaires, favorables notamment aux batraciens ou libellules. ●

INFILTRATION DANS LES SOLS

LE BOST SE RÉGÉNÈRE

Concentrant des problèmes de ruissellement, d'érosion de terres agricoles fertiles, de déshydratation des sols et de débordements, le bassin versant du Bost se prépare à se transformer grâce à un projet d'hydrologie régénérative lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt Eau et Climat de l'agence de l'eau. « Cette solution ralentit le cycle de l'eau grâce à des aménagements paysagers et permet aux sols d'en absorber une partie, explique Romain Chevalier, responsable du service Gemapi à Valence Romans Agglo. Elle correspond parfaitement à nos problématiques ». Attendue à partir de 2027, sa mise en œuvre requiert deux années d'études, dont le coup d'envoi sera donné d'ici fin février par une phase de modélisation hydrologique et hydraulique du fonctionnement du bassin. Puis le plan stratégique de régénération des cycles de l'eau sera co-construit avec les acteurs locaux. « En amont des modélisations, nous avons engagé un dialogue avec une



Le bassin versant du Bost expérimente une nouvelle approche de la gestion de l'eau.

trentaine d'exploitants et les maires des trois communes impactées pour leur expliquer notre démarche et comprendre leurs freins, indique le responsable. Notre travail préparatoire se concentre aussi sur l'instrumentation du bassin : nous allons définir les lieux où nous planterons des capteurs et sondes pour mesurer l'impact et le bénéfice de nos futures actions ». Valence Romans Agglo envisage un partenariat avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), afin d'objectiver cette démarche. ●

L'éclairage de...

Nicolas Alban

Directeur de la délégation de Lyon de l'agence de l'eau



« Ce sujet d'hydrologie régénérative mené par Valence Romans Agglo est une nouveauté pour l'agence.

Habituellement, nous soutenons des projets visant à réparer les dommages portés à la ressource en eau. Ici, il s'agit d'anticiper les aléas futurs en maximisant l'infiltration de l'eau dans des sols agricoles afin d'augmenter la résilience du territoire. Nous croyons en cette méthode et l'avons inscrit dans notre 12^e programme à titre expérimental. »

L'éclairage de...

Annick Mièvre

Directrice de la délégation de Marseille de l'agence de l'eau



« Depuis une vingtaine d'années, l'ASA du Canal de Manosque modernise sa desserte en eau pour offrir aux agriculteurs un service de meilleure qualité, plus économe en prélèvement. Les réseaux

gravitaires ont été remplacés par des systèmes sous-pression ou de goutte-à-goutte afin d'arriver à terme à 5,9 millions de m³ d'économie, ce qui restaurera l'équilibre de la rivière Largue et développera la biodiversité. Objectif prioritaire de l'agence de l'eau, cette quête de sobriété est inscrite dans son 12^e programme. »

SOBRIÉTÉ DES USAGES

Les bons tuyaux du canal de Manosque

Le canal de Manosque dessert en eau 2 000 ha de parcelles, situées entre Châteaux-Arnoux-Saint-Auban et Corbières, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Dans le cadre du deuxième Contrat de canal, son gestionnaire, l'Association syndicale du canal de Manosque (ASCM), a souhaité poursuivre sa modernisation dans le but d'économiser 5,9 millions de m³ d'eau supplémentaires grâce à un réseau plus efficace et une meilleure régulation des flux. « Soutenus par l'agence de l'eau et l'Union européenne, nous avons investi pour faire face à la raréfaction de la ressource, indique Cécile Chapuis, directrice adjointe de l'ASCM. Il s'agit de conserver un niveau d'eau suffisant dans le canal pour ne pas dénoyer les prises d'eau et alimenter correctement l'ensemble des usagers, tout en prélevant et véhiculant un débit plus faible ». À ce jour, sept seuils ont été créés le long du linéaire, dont quatre entre 2019 et aujourd'hui. Ces petits barrages fixes ou régulés permettent de conserver une hauteur d'eau suffisante face à une diminution du débit prélevé en tête et à une fluctuation du débit véhiculé afin d'alimenter correctement les réseaux secondaires. Une dernière tranche est dans les tuyaux, pour laquelle l'ASCM recherche les financements nécessaires.

60 ans d'action pour l'eau

À l'origine dédiée à la réduction des pollutions urbaines et industrielles, la politique de l'eau développée au niveau des grands bassins versants s'est étendue à toutes les formes de pollution, à la gestion quantitative de la ressource et à la restauration des milieux aquatiques... jusqu'à se mobiliser pour s'adapter aux effets du changement climatique. Gros plan sur 60 ans d'intervention.

Des marqueurs historiques

- Approbation du 1^{er} programme d'intervention de l'agence en 1968, pour les années 1969-1973. Il consacre 132 millions de francs à la dépollution des collectivités et des industriels.
- Signature, en 1984, du tout premier contrat de rivière français ; il concerne l'Ardèche, qui connaissait alors des problèmes de qualité des eaux de baignade.
- Adoption du 1^{er} Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) en décembre 1995 par le comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse pour la période 1996-2000.
- Le champ d'action des agences de l'eau est élargi à la biodiversité par la loi en 2016 : le slogan « L'eau, c'est la vie » prend toute sa dimension.



Années 80 : la dépollution des industries est une priorité de l'agence de l'eau.

Des enjeux de l'eau qui évoluent



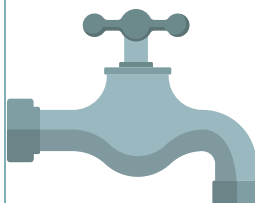
Les pollutions urbaines

Au début des années 1980, l'agence lance un plan d'action littoral méditerranéen à destination des communes afin de préserver la Grande bleue. Il sera effectif jusqu'au début des années 1990.



La restauration des rivières

Le milieu des années 1980 voit les débuts d'une politique de restauration physique des rivières, qui va aller croissante au fil des programmes successifs.



Les économies d'eau

À partir de 2015, l'agence soutient le développement des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). Ils permettent de réunir l'ensemble des usagers d'un territoire autour d'un objectif de plus grande sobriété dans l'utilisation de l'eau.



L'adaptation au changement climatique

Le comité de bassin Rhône-Méditerranée adopte le premier Plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) de France, en 2014. Le second, revu en 2024, court jusqu'en 2030.

Les dates clés



Les locaux de l'agence de l'eau à Pierre-Bénite en 1968.



L'agence de l'eau s'installe dans le quartier de Gerland à Lyon en 1996.



16 décembre
1964

Promulgation de la loi sur l'eau. La gestion par bassin versant et les agences de l'eau sont lancées

14 septembre
1966

Décret de création de l'agence financière de bassin Rhône-Méditerranée-Corse



10 novembre
1967

1^{re} séance du comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse, qui comprend alors 63 membres

1968

L'agence s'installe dans des locaux à Pierre-Bénite et ouvre sa première délégation régionale à Marseille ; il en existe 4 aujourd'hui couvrant 6 régions en tout ou partie (Paca, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Corse)



1991

L'agence valide la restauration d'un tronçon court-circuité du Rhône, à Pierre-Bénite, prémices du premier plan Rhône adopté un an plus tard



1992

Une nouvelle loi sur l'eau lance la gouvernance locale de l'eau et la planification de la gestion de l'eau au moyen des Sdage, Sage et Commissions locales de l'eau

1993

1^{re} Commission locale de l'eau sur le bassin de la rivière Drôme



1996

L'agence emménage dans un nouveau bâtiment à Lyon Gerland, à la confluence du Rhône et de la Saône



2000

Les Sdage deviennent les plans de gestion au sens de la directive-cadre sur l'eau

2002

Le comité de bassin de Corse est créé

2006

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques réforme les redevances des agences de l'eau



2016

La loi sur la restauration de la biodiversité permet la naissance de l'Office français de la biodiversité (OFB) et élargit le champ d'action des agences de l'eau à la biodiversité

Septembre
2022

Le 1^{er} Marathon de la biodiversité, lancé à Saint-Lager dans le Beaujolais, est achevé. Il en existe 14 aujourd'hui !

30 mars
2023

Le président de la République annonce le Plan Eau à l'occasion d'un déplacement sur le bassin Rhône-Méditerranée, à Savines-le-Lac



ÉTAT DES EAUX

Une surveillance accrue pour agir mieux et plus vite !

L'agence publie son rapport sur l'état des eaux, appuyé par l'analyse de plus de 6,5 millions de données sur les rivières, les eaux souterraines et les lacs des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. La qualité de ces milieux s'améliore sur bon nombre de paramètres, mais reste contrastée en fonction des territoires.

En Rhône-Méditerranée, 48 % des rivières sont en bon état écologique et 85 % des nappes souterraines affichent un bon état chimique. Ces chiffres grimpent à 91 % pour les cours d'eau corses et à 100 % pour les nappes de l'île de Beauté. Fortement lié au degré d'anthropisation des bassins, l'état de santé des cours d'eau est particulièrement satisfaisant dans les régions montagneuses (Alpes, bordure du Massif central, Corse), alors que les dégradations sont plutôt situées dans les plaines agricoles et les zones densément peuplées (plaine de la Saône, arc méditerranéen). Une situation similaire pour les eaux souterraines, avec un état médiocre en zones agricoles et sur le littoral.

La qualité des eaux s'améliore sur bon nombre de paramètres

La quantité de pollution organique dans les rivières a en moyenne été divisée par 20 pour l'ammonium depuis 1990 et l'impact toxique dans l'environnement de certains micropolluants organiques a été divisé par 4 depuis 2008 sous l'effet de la mise en place de normes de rejets, d'un soutien renforcé aux entreprises engagées dans la baisse de leurs émissions et de l'amélioration de la performance des stations



Le nombre d'invertébrés, batraciens, diatomées et poissons reste stable dans les cours d'eau grâce à l'amélioration de l'état de santé des milieux.

d'épuration. Cette amélioration de la qualité physico-chimique des eaux profite également à la biodiversité.

8 fois plus de paramètres mesurés depuis 30 ans

Afin d'établir ce diagnostic, l'agence mesure annuellement quelque 1 400 paramètres chimiques et biologiques, soit 8 fois plus qu'il y a 30 ans lorsque la surveillance a démarré. Cette année, 6,5 millions de données ont été recueillies et exploitées, sur environ 1900 sites répartis sur tout le territoire. Cela représente un budget de 10 millions d'euros pour mettre en œuvre cette surveillance et la coordonner avec les partenaires, dont l'Office français de la biodiversité et certains acteurs locaux. L'agence suit ainsi 159 polluants dits « d'intérêt émergent » : substances pharmaceutiques, stéroïdes, hormones,

stimulants, cosmétiques, dont plus de 130 sont présents dans les milieux en raison principalement de leurs rejets via nos eaux usées et excréta des animaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- > **Eaux superficielles** : www.naiades.eaufrance.fr
- > **Eaux souterraines** : ades.eaufrance.fr
- > **Bilan de la qualité des eaux** : rhone-mediterranee.eaufrance.fr/bilan-annuel-de-la-qualite-des-eaux-des-bassins-rhone-mediterranee-et-corse

Citoyens,
donnez votre avis !

Jusqu'au 25 mai, tous les habitants des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse sont invités à donner leur avis sur les enjeux de l'eau et les risques d'inondation. Dans le contexte de changement climatique, de sécheresse, de crues et de questionnement sur le partage de la ressource, il apparaît en effet important que les politiques et les leviers mis en œuvre répondent aux préoccupations des citoyens. **Pour cela, prenez le temps pour vous exprimer en ligne :**

Rhône-Méditerranée



Corse



807

Le nombre de stations de mesure en rivière en Rhône-Méditerranée / **48 en Corse**

898

Le nombre de stations de mesure dans les eaux souterraines en Rhône-Méditerranée / **18 en Corse**

PUBLICATIONS

Histoires d'Ondes

L'agence de l'eau a rassemblé dans un ouvrage les 14 récits extraits de sa newsletter *Histoires d'Ondes*. Tous témoignent de l'engagement des acteurs locaux pour préserver ou restaurer les milieux aquatiques. L'agence a choisi de les mettre en lumière pour donner envie à d'autres d'écrire leur propre histoire d'ondes.

À retrouver sur www.eaurmc.fr

Décryptage des nouvelles redevances

Suite à la réforme, 3 fiches explicatives détaillent les calculs des nouvelles redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif, la consommation d'eau potable et la performance des réseaux d'eau potable.

À télécharger sur www.eaurmc.fr



COLLOQUE

Eau et urbanisme

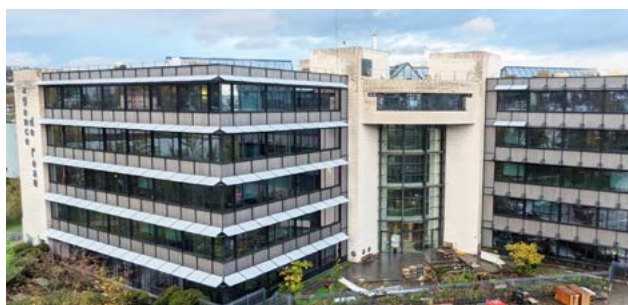
À vos agendas ! Le 25 mars à Lyon, l'agence de l'eau organise les Rencontres Eau et urbanisme en partenariat avec le Cerema, la Fédération des Scot et la Dréal. Une journée pour favoriser les échanges entre élus et professionnels autour des enjeux de la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire. Programme et inscription à venir.

EXPOSITION PHOTOS

L'eau, source de vies

À l'occasion du 60^e anniversaire de la première loi sur l'eau, les agences de l'eau et les comités de bassin proposent un périple visuel à travers les sept bassins hydrographiques français, où l'eau, source de vies, dessine les territoires. Cette exposition invite à comprendre la diversité saisissante de ces paysages et à explorer les récits qui se cachent derrière chaque onde et chaque rivage. À découvrir jusqu'à fin janvier sur les grilles de la Préfecture du Rhône à Lyon puis dans divers lieux du territoire tout au long de l'année, et en particulier dans les gares de Lyon Part-Dieu et Marseille Saint-Charles.

Voir les lieux et le calendrier d'exposition : www.lesagencesdeleau.fr



Les vitrages sont plus performants et des panneaux solaires « brise-vue » habillent les façades au Sud.

NOUVEAU BÂTIMENT

Siège et délégation de Lyon réunis

Après 9 mois de travaux, le siège de l'agence a terminé sa rénovation énergétique.

Doté de nouvelles façades à ossature bois, le bâtiment est mieux isolé, limitant ainsi les déperditions de chaleur en hiver et l'effet de serre en été. Cette modernisation s'inscrit dans le plan de transformation écologique de l'État, l'agence de l'eau s'étant fixé un objectif de réduction de sa consommation d'énergie de 50 % d'ici à 2040. Portes et châssis vitrés réutilisés, anciennes passerelles transformées en garde-corps en toiture ou en support de panneaux solaires... la rénovation du bâtiment a fait la part belle au réemploi de matériaux et aux économies d'eau. Le bassin de l'entrée du bâtiment, alimenté désormais par les eaux de pluie, permet d'économiser 200 000 m³ par an, préservant ainsi la nappe du Rhône.

En outre, les agents de la délégation de Lyon ont rejoint les équipes du siège, ce qui rationalise l'occupation des espaces et génère des économies sur les loyers.

60 ans

1964 : 1^{re} loi sur l'eau
2024 : L'EAU, UNE PRIORITÉ POUR TOUS !

L'eau, source de vies

UNE EXPOSITION ANNIVERSAIRE

Plongez dans cette exposition artistique et photographique itinérante proposée par les agences de l'eau et les comités de bassin. Immergez-vous dans les sept bassins hydrographiques français, là où l'eau, source de vies, dessine les territoires.

À découvrir tout au long de l'année, par exemple dans les gares de Lyon Part-Dieu et Marseille Saint-Charles.

Toutes les dates et lieux d'exposition sur lesagencesdeleau.fr

